

COMMUNIQUE DE PRESSE

Discrimination à l'égard des femmes dans le domaine de la prévoyance : des réformes s'imposent d'urgence

Une nouvelle étude de l'Université de Saint-Gall, commandée par le prestataire de services PensExpert, analyse la situation des femmes en matière de prévoyance en Suisse et met en évidence des lacunes considérables dans le système de prévoyance.

Lucerne, 29 septembre 2021 - En Suisse, les rentes de retraites des femmes sont inférieures d'environ un tiers à celles des hommes. Cela peut notamment s'expliquer par des parcours professionnels différents. En Suisse, cependant, il existe également un certain nombre de déficits institutionnels, permettant d'expliquer pourquoi la Suisse présente un « Gender Pension Gap » supérieur à la moyenne en comparaison internationale. Il s'agit, par exemple, du seuil d'entrée et de la déduction de coordination dans la prévoyance professionnelle ou de la prise en compte insuffisante des périodes pour tâches éducatives dans le système de prévoyance. D'un point de vue socio-politique, cela devrait être remis en question de manière critique.

Afin de lancer des discussions politiques sur la réduction du « Gender Pension Gap », PensExpert a chargé l'Université de Saint-Gall (HSG) de réaliser une étude sur la situation des femmes en matière de prévoyance. Les auteurs de l'étude ont élaboré sept propositions de réforme et les ont soumises à discussion dans le cadre d'une enquête représentative de la population (1'197 participants, menée par gfs-Zurich) et d'une enquête auprès d'experts (40 participants). La population et les experts s'accordent clairement sur le fait que

1. le seuil d'entrée pour la prévoyance professionnelle devrait être supprimé,
2. l'âge d'entrée pour l'épargne dans le régime de la prévoyance professionnelle devrait être abaissé à 18 ans, et
3. qu'il existe une possibilité de compléter les lacunes éventuelles du pilier 3a en raison du temps libre consacré aux soins et à l'éducation des enfants.

« Nous interprétons le consensus entre la population et les experts comme un mandat clair aux politiciens pour agir », déclare Martin Eling, professeur d'économie en assurances à la HSG. « Pas dans le sens où tous les aspects doivent être mis en œuvre, mais que la faisabilité politique de ces propositions doit être examinée. » Du point de vue des chercheurs, une réduction du seuil et de l'âge d'entrée est logique et politiquement réalisable. « Nous préconisons également l'ouverture du pilier 3a, la réduction de la déduction de coordination et le relèvement de l'âge de la retraite – trois autres mesures qui peuvent être mises en œuvre sans un changement majeur du système », ajoute M. Eling.

Les résultats de l'étude montrent que les femmes ont tendance à aborder le sujet de la prévoyance plus tard que les hommes et ont moins de connaissances en matière de finances et de prévoyance. Par conséquent, outre les suggestions d'optimisation structurelle,

l'étude devrait également être un plaidoyer en faveur d'une plus grande responsabilité personnelle – d'une part pour les femmes elles-mêmes, mais aussi pour les hommes politiques et les institutions de prévoyance afin de remédier activement à ces lacunes. Il convient de le faire de manière appropriée afin que les femmes abordent les questions de prévoyance le plus tôt possible et puissent ainsi mieux poser les jalons d'une retraite adéquate. Une solution de prévoyance adéquate doit également être définie pour les couples en concubinage, qui sont encore insuffisamment représentés dans le système de prévoyance aujourd'hui, estiment les chercheurs.

- L'étude complète peut être consultée [ici](#).
- Une [version courte](#) de l'étude est disponible sur le site de PensExpert.
- Cliquez [ici](#) pour la vidéo sur l'étude.

Note

Un événement sur ce thème aura lieu le 9 novembre 2021 / 17h00 au Pfalz Keller de Saint-Gall, avec entre autres le chef d'étude Prof. Dr. Martin Eling et Jörg Odermatt. Si vous êtes intéressé, veuillez contacter marketing@pens-expert.ch.

Contacts médias

Jacqueline Müller, PensExpert AG
+41 41 226 15 15, welcome@pens-expert.ch

Etienne Vioget, Cabinet Privé de Conseils s.a.
+41 22 552 46 35, vioget@cpc-pr.com

A propos de PensExpert

Autodétermination, responsabilité personnelle et transparence : ces valeurs caractérisent les solutions de prévoyance de PensExpert. Fondée à Lucerne en mai 2000, une chose était claire dès le départ : les détenteurs d'avoir de prévoyance professionnelle ne sont pas n'importe quelles caisses de pension ou fondations de libre passage. Les propriétaires du capital retraite épargné ont une entière maîtrise de leur prévoyance retraite ! PensExpert a développé ses fondations de prévoyance dans cette optique et dans le but de permettre une individualisation maximale avec chaque client. Les solutions de prévoyance sont orientées vers le Private Banking et offrent des solutions créatives et fiscales optimisées avec une valeur ajoutée avérée. Au cours des années, PensExpert a acquis une solide réputation de pionnier dans le domaine de la prévoyance retraite. Aujourd'hui, PensExpert figure parmi les principaux acteurs apportant des solutions de prévoyance autodéterminée et autonome en Suisse et en Allemagne.